

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE**
Communauté de communes La Domitienne

Séance du mardi 4 novembre 2025

Délibération

N° 25.118.1

En exercice ... 37

Présents 28

Votants 30

Pour 23

Contre 0

Abstentions... 7

PÔLE RESSOURCES - SERVICE FINANCES

**BUDGET ANNEXE CAPTAGE, TRAITEMENT ET DISTRIBUTION
D'EAU DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LA
DOMITIENNE - EXERCICE 2025 -
DÉCISION MODIFICATIVE N° 1**

Date de la convocation : 29/10/2025

L'an deux mille vingt-cinq

Et le 4 novembre à 18h30

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, dans la salle polyvalente de la commune de Lespignan, sous la présidence de **monsieur Alain CARALP, Président.**

28 Conseillers communautaires présents : monsieur Serge BACCOU, monsieur Henri BEC, monsieur Bruno BERRAH, madame Patricia BERTHOMIEU, monsieur Thierry CALMEL, monsieur Alain CARALP, madame Patricia CATHALA, madame Valérie CHABOT, madame Marcelle COUDERC, madame Françoise CRASSOUS, monsieur Pierre CROS, monsieur Bruno DAMBLEMONT, monsieur Thierry DAURAT, madame Géraldine ESCANDE-COLIN, monsieur Bernard GUERRERE, monsieur Jean-François GUIBBERT, monsieur Jean-Philippe JUAN, madame Brigitte MATHE-MAURY, madame Sandra PACHOT, monsieur Serge PESCE, madame Nathalie PIQUES, madame Marlène PUCHE, madame Viviane ROUQUET-TAFANI, monsieur Christian SEGUY, monsieur Robert SENAL, madame Mireille TORTES, madame Maryline TUCA, monsieur Philippe VIDAL.

2 Conseillers communautaires absents représentés : monsieur Alain CASTAN (représenté par madame Mireille TORTES), madame Brigitte SOULET (représentée par monsieur Jean-Philippe JUAN).

7 Conseillers communautaires absents excusés : monsieur Didier CAYLA, monsieur Cédric GARCIA, madame Maryse LACOMBE, madame Catherine LIMORTÉ, monsieur Thierry MAURAT, monsieur Elian PALAZY, monsieur Jean-Pierre PEREZ.

Secrétaire de séance : monsieur Henri BEC.

REÇU EN PRÉFECTURE

le 13/11/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-034-243400488-20251104-DELIB_25_11

**Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire
de la Communauté de communes La Domitienne**

Séance du mardi 4 novembre 2025

**Budget annexe Captage, Traitement et Distribution d'Eau de la Communauté de
communes La Domitienne - Exercice 2025 - Décision modificative n° 1**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L5211-1 ;

Vu les statuts de la Communauté de communes La Domitienne ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable au budget annexe Captage, Traitement et Distribution d'Eau de la Communauté de communes La Domitienne au 1^{er} janvier 2025 ;

Vu la délibération n° 22.128.3 du 27 septembre 2022 du Conseil communautaire portant acceptation de l'offre de concours de la société HECTARE pour la réalisation de travaux de dévoiement du réseau de distribution d'eau potable et d'extension du réseau d'assainissement collectif du lotissement « Les Roselières » à Vendres ;

Vu la décision du Président n° DP_2024_003 du 15 janvier 2024 portant acceptation de l'offre de concours de la société SBC 2JM pour les travaux de raccordement au réseau de distribution d'eau potable du Domaine de Saint Paul à Lespignan ;

Vu la délibération n° 25.013.1 du 11 mars 2025 du Conseil communautaire adoptant le rapport d'orientations budgétaires de l'exercice 2025 ;

Vu la délibération n° 25.037.1 du 10 avril 2025 du Conseil communautaire adoptant le budget primitif de l'exercice 2025 du budget annexe Captage, Traitement et Distribution d'Eau de la Communauté de communes La Domitienne ;

Considérant qu'afin d'assurer dans des conditions optimales le fonctionnement du budget annexe Captage, Traitement et Distribution d'Eau de la Communauté de communes La Domitienne, il est proposé une décision modificative afin de prévoir les crédits et ajustements suffisants ;

Considérant que ces ajustements concernent la section d'exploitation et la section d'investissement ;

Sur le rapport et l'exposé de **monsieur Philippe VIDAL, 1^{er} vice-Président,**

Après en avoir délibéré,

Sur 30 membres présents ou représentés au moment du vote,

Ne prennent pas part au vote : Serge BACCOU, Marcelle COUDERC, Bruno DAMBLEMONT, Viviane ROUQUET-TAFANI, Robert SENAL, Maryline TUCA, Philippe VIDAL,

À l'unanimité des suffrages exprimés (23 voix pour, 0 voix contre et 7 abstentions),

I. ADOPTE la décision modificative n° 1 de l'exercice 2025 du budget annexe Captage, Traitement et Distribution d'Eau de la Communauté de communes La Domitienne telle que présentée ci-dessous :

REÇU EN PREFECTURE

le 13/11/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-034-243400488-20251104-DELIB_25_11

EXPLOITATION			DEPENSES		RECETTES	
			Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Chapitre	011	Charges à caractère général		2 046,07 €		
Chapitre	012	Charges de personnel		7 500,00 €		
Chapitre	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		28 877,12 €		2 345,69 €
Chapitre	77	Produits exceptionnels				36 077,50 €
TOTAL EXPLOITATION			0,00 €	38 423,19 €	0,00 €	38 423,19 €
			38 423,19 €		38 423,19 €	
			0,00 €			

INVESTISSEMENT			DEPENSES		RECETTES	
			Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Chapitre	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		2 345,69 €		28 877,12 €
Chapitre	16	Emprunts et dettes assimilées		300,00 €		
Chapitre	23	Immobilisations en cours		26 231,43 €		
TOTAL INVESTISSEMENT			0,00 €	28 877,12 €	0,00 €	28 877,12 €
			28 877,12 €		28 877,12 €	
			0,00 €			



II. AUTORISE monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

III. CHARGE monsieur le Président de faire procéder à la publication de cette délibération sur le site internet de La Domitienne, à sa transmission au contrôle de légalité et à son insertion au registre des actes administratifs de La Domitienne.

IV. INFORME que, dans un délai de deux mois à compter de son entrée en vigueur, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier, y compris par l'application Télérecours citoyens qui est accessible depuis le site internet : www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Président de la Communauté de communes La Domitienne,

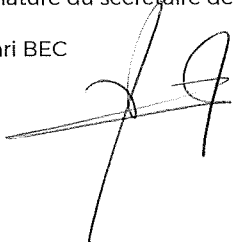
Alain CARALP  

Délibération transmise au représentant de l'État le **13 NOV. 2025**

Délibération certifiée publiée sur le site internet de La Domitienne le **13 NOV. 2025**

Signature du secrétaire de séance :

Henri BEC



REÇU EN PRÉFECTURE
le 13/11/2025
Application agréée E-legalite.com

REÇU EN PREFECTURE

le 13/11/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-034-243400488-20251104-DELIB_25_11